CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Alexis THOLLET

Responsable d'exploitation du dispensateur de formation Si2P SE SALAISE

atteste que :

Mme/M. DREYER Steven

salarié(e) de l'entreprise: LIP INTERIM

a suivi l'action de formation: Formation PEMP - Nacelles de Type B & TESTS CACES® R 486

Nature de l'action de formation :

- [x] action de formation
- [] bilan de compétences
- [] action de VAE
- [] action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du mardi 3 novembre 2026 au mercredi 4 novembre 2026.

pour une durée totale de 11h00.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : SALAISE SUR SANNE

Le : jeudi 5 novembre 2026

Alexis THOLLET
Chef d'Agence

